

## FICHE DE POSTE n° 15

### POSTES enseignant ou enseignante ressource départemental - EANA – UPE2A élèves allophones nouvellement arrivés

#### Définition du poste :

Le professeur des écoles enseigne le « français langue de scolarisation » (FLSco). Les élèves doivent en effet acquérir en premier lieu le lexique spécialisé de l'école ainsi que les comportements attendus pour les apprentissages.

Les enseignants exerçant sur ces postes seront amenés à intervenir dans les écoles accueillant des nouveaux arrivants en fonction des besoins recensés et des priorités définies avec l'IEN-ASH en charge du dossier.

#### Description de la fonction :

##### Elle consiste à :

- Favoriser l'accueil et l'intégration scolaire des élèves non francophones arrivés depuis moins d'un an en général sur le territoire français.
- Procéder à l'évaluation de positionnement en langue d'origine des élèves allophones.
- Jouer un rôle d'enseignant ressource et d'accompagnement des collègues enseignants qui accueillent de nouveaux arrivants notamment dans les écoles éloignées et isolées (conseil, production et mutualisation d'outils et action de formation ou d'information)
- Enseigner le Français comme Langue Seconde au sein de l'UPE2A, à hauteur de 9 heures hebdomadaire par élève (sur sa commune de rattachement Onet-le-Château, Rodez et Decazeville dans la mesure du possible).
- Travailler en collaboration avec les équipes enseignantes et organiser la transmission d'informations entre l'UPE2A et les classes ordinaires.
- Proposer, en lien avec la classe ordinaire, un projet individuel pour chaque élève sous forme de document académique du CASNAV de Toulouse « prise en charge des EANA » tenant compte du parcours antérieur de l'enfant (qu'il ait été ou non scolarisé dans le pays d'origine).
- Evaluer les progrès de l'élève en s'appuyant sur le CECRL et le socle commun.
- Rencontrer les familles et/ou les tuteurs et partenaires,
- Veiller, lors du passage entre le 1er et le 2nd degré, au suivi en UPE2A si nécessaire.
- Organiser l'inscription des EANA au Diplôme d'Études en Langue Française, DELF en milieu scolaire.
- Renseigner les enquêtes qui permettent de réajuster le dispositif en fonction des besoins du terrain susceptibles d'évolutions.



Les enseignants sur les missions UPE2A peuvent être amenés à être mobiles et sollicités pour participer aux réunions, formations, à la gestion et au pilotage en général.

L'enseignant s'engage à poursuivre une formation personnelle permanente avec le CASNAV. Il peut être amené à accompagner ou à représenter l'IEN sur ses domaines d'expertise pour sensibiliser, informer ou former.

En fin d'année scolaire, il élabore un bilan d'activités qu'il adresse à l'IEN ASH en charge du dossier.

Cadre de référence :

Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 (B.O. n°37 du 11 octobre 2012) concernant la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA).

**Implantations :**

**1 poste à l'école J. Laroche ONET-LE-CHATEAU**

Les emplois ci-dessous sont fractionnés de la manière suivante :

**0.50 poste à l'école Flaugergues RODEZ**  
couplé avec 0.25 décharge de direction EPPU Rodelle +  
décharge de direction 0.25 EMPU Sylvain Diet à Sébazac-Concourès

**0.50 poste à l'école J. Macé DECAZEVILLE**  
Couplé avec 0,5 EFIV J. Macé DECAZEVILLE  
(cf. consulter la fiche poste complémentaire concernant le poste EFIV)

**Compétences attendues :**

- Connaissances en FLE (Français Langue Etrangère) et FLS (Français langue de scolarisation)
- Expérience pédagogique solide en classe ordinaire, (notamment de cycle 2)
- Compétences pédagogiques, organisationnelles, rédactionnelles
- Maîtrise des outils numériques
- Connaissances spécifiques de ce public (scolaire et réglementaires)
- Forte capacité à travailler en équipe et avec des partenaires de secteurs différents. Aptitudes relationnelles.
- Grande discrétion

**Conditions de recrutement :**

**Priorité 1 : enseignant possédant la certification complémentaire ou un diplôme national de master en français langue étrangère ou langue seconde - nomination à titre définitif**

**Priorité 2 : enseignant non certifié s'engageant à présenter cette certification - nomination à titre provisoire**

**Mode d'accès :**

**Barème sauf pour le poste couplé avec EFIV (commission-barème, voir fiche de poste 16 bis)**

**Adresser, sous couvert de l'IEN de circonscription, une lettre de motivation à la directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Aveyron (DIPEM 2) [ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr)**

**Contacts :**

**IEN Aveyron 1 :** [ien-aveyron1@ac-toulouse.fr](mailto:ien-aveyron1@ac-toulouse.fr)

**IEN Aveyron 2 :** [ien-aveyron2@ac-toulouse.fr](mailto:ien-aveyron2@ac-toulouse.fr)

**IEN Aveyron 3 :** [ien-aveyron3@ac-toulouse.fr](mailto:ien-aveyron3@ac-toulouse.fr)

**IEN Aveyron 5 :** [ien-aveyron5@ac-toulouse.fr](mailto:ien-aveyron5@ac-toulouse.fr)

**IEN ASH :** [ien12-ash@ac-toulouse.fr](mailto:ien12-ash@ac-toulouse.fr)